



9 MAI 2026



## RÈGLEMENT ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

### ARTICLE 1 – ORGANISATION

Le Tremplin Fanf'Rock est organisé par l'association Wattacoustick, association loi 1901, immatriculée au répertoire SIRET sous le numéro 923 613 111 00023, RNA W382011021, dont le siège est situé 4 bis rue du four banal 38460 Crémieu. Ce tremplin musical est gratuit sans obligation d'achat.

### ARTICLE 2 – PARTICIPANTS

- Le tremplin est ouvert à toute personne.  
Une autorisation parentale est requise pour les mineurs.
- Chaque participant (seul ou en groupe) ne peut s'inscrire qu'une seule fois.
- Les participants certifient être en mesure de produire un set de 20 minutes sur scène (30 minutes installation comprise).
- Les participants s'engagent à être disponibles le **9 mai 2026 à partir de 14h30** pour le tremplin et le **27 juin 2026 à Crémieu pour le festival Fanf'Rock** en cas de victoire.

### ARTICLE 3 – CONDITIONS REQUISES

- Les groupes doivent s'adapter à la fiche technique du lieu et accepter de jouer sur un back line commun : ampli basse, ampli guitare, batterie, pieds et siège de clavier + clavier, micros.
- Seront acceptés : caisse claire et pédale de grosse caisse + kit cymbales, micros chant perso, clavier, pédalier de guitare.
- Tous types de formation sont les bienvenus. La backline sera adaptée en fonction des fiches techniques des groupes retenus.
- Les groupes doivent proposer des compositions originales.
- Les propositions prônant des idées violentes ou discriminatoires seront rejetées.

### ARTICLE 4 – GRATUITÉ DE L'OPÉRATION

- La participation est gratuite et repose sur le bénévolat.
- Aucun cachet ni défraiement (hébergement, transport) ne sera pris en charge.
- Un repas chaud sera servi aux membres des groupes le jour de l'événement.



WattAcoustick

[www.fanf-rock.fr](http://www.fanf-rock.fr)

4b, rue du four banal  
38460 Crémieu  
[wattacoustick@gmail.com](mailto:wattacoustick@gmail.com)

En partenariat avec

VILLE DE  
TIGNIEU-JAMEYZIEU

le **trio**et  
Scène culturelle  
TIGNIEU-JAMEYZIEU

## ARTICLE 5 – DÉROULEMENT DU TREMPLIN

- Date : Samedi 9 mai 2026,
- Lieu : Salle du Triolet 3 via Musica - 38230 TIGNIEU-JAMEYZIEU.
- Horaires :
  - 14h30 : arrivée des groupes.
  - 15h00 : accueil et tirage au sort du passage.
  - 15h30 : balances (20 minutes par groupe).
  - 19h : catering.
  - 20h : début du concert.
- Prestations : Chaque groupe dispose de 20 minutes sur scène (30 minutes installation comprise).
- Votes : Le jury (composé de professionnels de la musique) et le public (applaudimètre) désigneront le vainqueur.

## ARTICLE 6 – DOTATION

- Le groupe vainqueur ouvrira la soirée rock lors du Festival Fanf'Rock le 27 juin 2026 à Crémieu.
- Il bénéficiera également d'une journée d'enregistrement au studio Grammont à Pont-de-Chéruy.

## ARTICLE 7 – UTILISATION DES DONNÉES

- Les informations personnelles ne seront utilisées qu'à des fins de communication pour l'événement.
- Le vainqueur autorise l'utilisation de son nom, de son image et de son œuvre pour la promotion du festival, sans rémunération supplémentaire.

## ARTICLE 8 – ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

- La participation implique l'acceptation intégrale du présent règlement.
- L'association se réserve le droit de modifier, écourter ou annuler le tremplin en cas de force majeure.

## ARTICLE 9 – LITIGES ET RÉCLAMATIONS

- Tout litige sera tranché par l'association organisatrice.
- Toute fraude entraînera l'élimination du participant.

### CONTACT :

Pour toute question, merci de contacter l'association Wattacoustick à l'adresse dédiée : [tremplin@fanf-rock.fr](mailto:tremplin@fanf-rock.fr).



WattAcoustick

[www.fanf-rock.fr](http://www.fanf-rock.fr)

4b, rue du four banal  
38460 Crémieu  
[wattacoustick@gmail.com](mailto:wattacoustick@gmail.com)

En partenariat avec

**TJ** VILLE DE  
TIGNIEU-JAMEYZIEU

le **trio**et  
Scène culturelle  
TIGNIEU-JAMEYZIEU